REGISTRE DES DELIBERATIONS		
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 octobre 2015		
Date de la convocation : 1 ^{er} octobre 2015	Nombre de membres en exercice : 7	
Date d'affichage : 1 ^{er} octobre 2015	Nombre de votants : 6	
	Nombre de procuration : 0	
L'an deux mille quinze, le 05 octobre 2015, le conseil municipal	Présents : BOREL Louis Jean, PAVIER Denis, PEAGNO	
de cette commune, dûment convoqué le 1 ^{er} octobre 2015, s'est	Jean-Pierre, Thomas VERNAY, Joël MAZALAIGUE,	
réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu	Jonathan GRANON	
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Louis	Absent ayant donné procuration :	
Jean BOREL		
Secrétaire de séance : Thomas VERNAY	Absent(s) excusé(s) : Ludivine PELTIER	

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 20 heures 00)

1. Approbation du procès-verbal du 31 août 2015

La lecture du procès-verbal du registre des délibérations du 31 août 2015 ne fait l'objet d'aucune remarque, ils sont adoptés à l'unanimité.

2. <u>Délibération 1/2015 – 05/10/2015 – Etude Ecole – Bâtiment Nouveau</u>

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 21 juillet 2014 concernant la création d'un bâtiment pour une nouvelle école.

Le coût de l'étude CAUE et de l'architecte TEXUS – 26400 CREST s'établit comme suit :

- Adhésion CAUE : 810.00 euros

- Convention CAUE: 1 560.00 euros

- Architecte TEXUS: 45 108.75 € H.T

Soit un coût total de 45 478.75 €H.T.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité moins une abstention.

Le conseil municipal sollicite les subventions les plus élevées possibles au Conseil Départemental.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Commune de GLANDAGE

Registre des délibérations du conseil municipal

Emargements des membres du conseil municipal du 05 octobre 2015	
Nom et Prénom	Signature
Joël MAZALAIGUE,	
Thomas VERNAY,	
THOMAS VERIVAT,	
Ludivine PELTIER,	Absente
Denis PAVIER, 2 ^{ème} adjoint	
Jonathan GRANON	
Louis Jean BOREL, Maire	
Jean-Pierre PEAGNO, 1 ^{er} adjoint	